



FEDERATION FRANCAISE DE TIR à L'ARC
LIGUE DE NORMANDIE
COMITE DEPARTEMENTAL 76

SAISON 2012-2013

Assemblée Générale Ordinaire

du samedi 08 février 2014

à Saint Valery en Caux

COMPTE RENDU

- Rapport moral et d'activités du Président
- Rapport des commissions
- Compte de résultat au 31/12/2013
- Budget prévisionnel 2014
- Rapport du Vérificateur aux comptes
- Cotisations et montants des licences 2014/2015



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de tir à l'arc, Monsieur Robert BLOT, remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur Christian VERROLLES Président de la ligue de Normandie de tir à l'arc, Mr. Benoit POIDEVIN et Mr. Lionel CANU de la Municipalité de St Valery, le club de Saint Valery en Caux

Le Président présente les excuses pour leurs absences de Mme. Dominique CHAUVEL Députée de Seine Maritime, Mr. Philippe BOUCLET Président de la FFTA, du Président de la Région Haute-Normandie, du Président du Département de Seine-Maritime, de Mme. Agnès LARGILLET Présidente de la commission Jeune & Formation du CD, de Patrice CHARLET Président de la commission sportive du CD.

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 14h15, le quorum étant atteint avec 25 clubs sur 35.

Club excusés : Amicale Laïque de Tourville la rivière, Grand Couronne, AS Total Petrochemicals, Les Archers Beuzevillais, Les Archers du Quesnot

Clubs absents : 1ère Cie des Templiers, Les Archers Grand Quevillais, Les Archers du Ronchay, Club Sportif de Gravenchon, Turretot.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Je voudrais d'abord vous souhaiter à tous pour cette nouvelle année en mon nom et celui des membres du comité directeur, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi que toutes les performances sportives que vous pouvez attendre d'une nouvelle saison.

Je tiens également à remercier personnellement le collège des membres du comité directeur qui ont apporté toutes leurs compétences et les conseils nécessaires au bon déroulement de cette cinquième année de mandat.

Je voudrais également adresser mes remerciements à notre web master Guillaume DELAMARE pour la tenue du site Internet du CD76 - arc76.net - tout au long de la saison 2013 avec méthode et efficacité, pour mettre à votre disposition toutes les informations nécessaires à la vie des clubs et de leurs archers, et pour la deuxième fois les inscriptions directes sur le site ainsi que le tableau des sélectionné(e)s pour le CD Salle avec l'aide de Patrice CHARLET toujours dévoué à l'établissement des présélections et des classements définitifs.

Je remercie Stéphane PETTE d'avoir bien voulu assurer, comme l'année dernière, la vérification de nos comptes avec le sérieux que nous lui connaissons.

Nous avons enregistré pour la saison 2012/2013 encore une baisse minime du nombre de licenciés passant de 1505 à 1502 archers au 20/01/2014, l'année sportive n'étant pas terminée.

Des changements sont intervenus à la présidence des clubs : Christian BOIVIN pour le Plateau Est. Gilbert LAUTRIDOU pour Préaux et François GROSSIER pour le Val de Bresle.

Nous sommes toujours 35 clubs dans notre département.

Aux nouveaux venus, nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux archers.

RAPPORT MORAL SAISON 2012/2013

Nous aurons à renouveler la convention annuelle d'objectifs avec le Département de la Seine-Maritime lors d'un rendez-vous à la Direction des Sports, les dossiers pour 2014 ayant pris un peu de retard. Les bilans des fiches-projets proposées par Chantal AUMERSIER et Frédéric VAUTIER avec ma collaboration seront envoyés à cette même instance pour obtenir le solde 2013.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Le Comité Départemental soutiendra les demandes d'acquisition de matériel au Département déposées par les clubs, ainsi que les demandes de subvention de la nouvelle campagne CNDS 2014.

Je voudrais rappeler de nouveau le sérieux à apporter dans la rédaction des demandes de subventions pour être traité favorablement.

Le Comité Départemental a aidé pour sa part directement les clubs à la formation et au recyclage des arbitres, des entraîneurs et des cadres ainsi que le financement des stages techniques pour les archers jeunes de la pré-filière départementale ne comptant malheureusement cette saison que 8 jeunes. J'espère pour la saison prochaine, une prise de conscience des présidents de clubs pour inscrire leurs jeunes archers à celle-ci, sachant que la pré-filière Départementale est un tremplin pour celle régionale et pour des résultats significatifs au niveau national.

Je vous rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence d'au moins un arbitre titulaire dans le club ainsi qu'à la représentation du club à l'Assemblée Générale de la ligue de Normandie de tir à l'arc. Les clubs doivent également présenter au recyclage ou aux tests de connaissance leurs arbitres concernés et participer au moins à 2 concours dans l'année hors celui de leur club.

Aucune dérogation n'est plus accordée par la FFTA.

Championnats départementaux : félicitations à tous les clubs organisateurs et aux archers lauréats de ces compétitions. Le rapport de la commission sportive vous sera présenté à la suite.

Championnat de Normandie tir en salle par équipes départementales : la compétition s'est déroulée cette année 2013 à VILLEDIEU-LES POËLES (50) avec un accueil et une organisation chaleureuse du club. Nos équipes ont bien représenté le Département. Félicitations à tous les archers sélectionnés un grand merci pour avoir répondu présents. Les résultats sont les suivants :

Classement équipe arc à poulies : 3^{ème}

Classement équipe élite 1 : 1^{ère}

Classement équipe élite 2 : 5^{ème}

Classement équipe jeune : 3^{ème}

Le challenge du Comité Départemental par équipes de clubs en Salle a eu lieu à Auffay et l'équipe vainqueur est le club de PETIT-COURONNE, 2^{ème} OFFRANVILLE, 3^{ème} ST-MARTIN-EN-CAMPAGNE. Félicitations au club organisateur pour la qualité de l'organisation et le gymnase mis à disposition.

Pour finir, je tiens à remercier tous les clubs qui ont organisé de nombreuses manifestations telles que la Fête du sport, les opérations « Printemps, sports, nature » en partenariat avec le Département ou la Région.

Bien sûr, je renouvelle toutes mes félicitations à tous les archers du Département qui sont montés sur les podiums pour la saison 2012/2013 et que nous récompenserons à la fin de l'assemblée comme il se doit.

En conclusion, je voudrais dire à nouveau le plaisir que j'ai eu à présider ce Comité avec mes collègues largement disponibles et de pouvoir visiter les clubs et leurs archers autant que j'ai pu être disponible.

J'ai essayé de répondre le mieux possible pendant cette année, à toutes vos demandes, interrogations, questions et souhaits au fur et à mesure des rencontres dans la mesure des prérogatives du Comité Départemental.

Je vous remercie de votre attention.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission arbitre

Bruno JOLY

Mesdames et Messieurs, je vous salue,

Le corps arbitral de Seine Maritime se compose à ce jour de quarante-quatre personnes, soit six arbitres de moins que l'année passée : treize arbitres toutes options, vingt-cinq arbitres à options diverses, sept arbitres assistants.

En 2013, il n'y a pas eu de formations fautes de candidats. Deux candidatures se sont déclarées en cours de saison. La prochaine formation va commencer début mars avec trois candidats.

Le corps arbitral à une moyenne d'âges élevés et plusieurs arbitres vont bientôt ne plus être en mesure de continuer. D'autre part, nous n'avons plus de jeunes arbitres.

Nous avons à craindre une diminution brutale du nombre d'arbitres dans les années à venir alors que les calendriers de compétitions continuent à augmenter.

Il reste toujours quelques clubs sans arbitre fédéral qui ne peuvent organiser de compétitions officielles. Plusieurs clubs ont toujours un seul arbitre et doivent penser au remplacement des anciens.

Du côté de la Fédération, la nouvelle Olympiade a renouvelé la Commission Nationale des arbitres. La refonte intégrale du Manuel de l'Arbitre est en cours et pour la première fois, une réunion nationale des formateurs est mise en place afin d'uniformiser celles-ci.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

Bruno JOLY

Président de la Commission Départementale des Arbitres

Arbitre formateur



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Commission formation

Agnès LARGILLET

Le comité départemental a proposé un stage spécifique parcours pour la saison sportive 2012/2013 :

➤ **Le 25 mai 2012 de 14 à 17h** - stage sur les 3 disciplines de parcours : tir nature, tir 3D et tir campagne. Le stage a eu lieu dans le bois de Goupillière à proximité de Pavilly : 28 stagiaires issus de 9 clubs et 5 encadrants (des archers des disciplines de parcours).

PRÉ FILIÈRE JEUNE saison 2012/2013

* L'objectif principal de la pré filière est d'accompagner les jeunes archers jusqu'aux championnats départementaux, aux championnats de Normandie et aux différents championnats de France (salle 2 x18 mètres, tir nature, tir 3D, tir campagne, tir fédéral, FITA et tir Beursault).

* Elle sert également à créer du lien entre les jeunes archers.

La pré filière est ouverte aux jeunes archers du département tirant en arc classique ou arc à poulies. Elle est ouverte aux archers qui pratiquent le tir en salle, le tir extérieur et également les disciplines de parcours.

Une détection a eu lieu le mercredi 3 octobre 2012.

Les 13 jeunes archers (issus de 5 clubs) ont donc bénéficié de plusieurs regroupements : 8 séances d'entraînement pour la saison salle à Pavilly et 4 séances d'entraînement ont eu lieu pour la saison extérieure à Offranville, Épouville, Pavilly et Yerville.

Tout au long des séances d'entraînement de nombreux thèmes de travail sont étudiés : développement de la performance, travail sur les fondamentaux, réglage du matériel, échauffements, étirements, mise en situation de duel, préparation aux concours et championnats...

Nous avons constaté une évolution du nombre de jeunes archers qui participent aux concours départementaux, régionaux et même nationaux.

Le suivi de la pré filière jeune est assuré par Thierry MARY et Maxime NIGAUD, cadres de l'ETR de la ligue de Normandie.

Pour la seconde année en 2013, le CD76 a proposé aux jeunes de la pré filière de participer au stage de sensibilisation au tir olympique organisé par la ligue de Normandie au CNS d'Houlgate les 18 & 19 mai 2013.

4 jeunes archers de la pré filière ont donc participé à ce week-end. Le CD a pris en charge les frais de déplacement et l'inscription à ce week-end. Ce stage permet une passerelle avec les jeunes qui intègrent par la suite la pré filière jeune régionale. Sur les 4 jeunes 3 ont intégré la pré filière régionale.

La commission jeunes & formation
Agnès LARGILLET



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Commission jeunes
Philippe DANEL

L'année 2012-2013 aura vu une petite baisse de fréquentation de nos concours jeunes soit 11 archers par rapport à 2010-2011 cette baisse est peu significative car 5 ont pris le chemin des concours officiels et c'est là le but de nos rencontres jeunes et 6 sont sortis purement et simplement des rencontres du fait de l'application du règlement FFTA et là ce n'est pas normal. Quoiqu'il en soit la FFTA a décidé qu'elle ne gèrerait plus les jeunes, tout au moins réglementairement et cela nous laisse la main pour la refonte du règlement jeune et c'est aujourd'hui chose faite et celui-ci sera en ligne dans les jours qui viennent sur le site du CD à noter que ce règlement n'est pas figé. Espérons que cela inverse la tendance et voit de nouveau des pas de tirs noirs de jeunes archers débordants de joie et de bonne humeur.

Mesdames, Messieurs je vous salue.

Commission parcours
Pierre DUPRE

Mesdames et Messieurs, je vous salue,

CHAMPIONNATS DE France 2012 /2013

Nous avons obtenu moins de médailles que les années passées.

<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
4 or	7 or	6 or	2 or
4 argent	6 argent	2 argent	3 argent
2 bronze	2 bronze	4 bronze	3 bronze

Sauf erreur de ma part je n'ai pas vu de résultats Seineo-marins sur les championnats de France de tir en campagne. Peut être faut-il penser à faire des parcours moins techniques et difficiles en NORMANDIE afin d'avoir plus de participants aux championnats de France, donc certainement plus de chance d'obtenir des médailles.

Le tir en campagne continu de disparaître dans notre département il ne reste cette année qu'une seule compétition en Seine Maritime organisée par le club de PREAUX merci à ce club et aux organisateurs.

Les championnats de France par équipes départementales ayant été supprimés il en résulte que seuls 3 clubs Seineo-marins ont participé en Nature et un seul en 3D sur les nouveaux Championnats de France par équipes de clubs, ceci représente un coût financier pour les petits clubs qui ne pourront jamais participer à ces Championnats, ce qui pénalise de nombreux bons archers qui étaient heureux de pouvoir participer à un Championnat de France.

Hélas ! Tout fout le camp !!!!!!!!!!!!!

Toutes nos félicitations aux médaillés ainsi qu'aux participants aux Championnats de France

SAISON EXTERIEURE 2014 PARCOURS

Le 2 mars : Tir Nature à ROUEN ROY GUILLAUME (challenge du comité Départemental parcours)

Le 6 avril : Tir nature à PREAUX (DR)

Le 20 avril : Tir en campagne à PREAUX (Championnat Départemental)

Le 4 mai : Tir nature à PAVILLY (Championnat Départemental)

Le 1 juin : Tir 3D à ROUEN ROY GUILLAUME (Championnat Départemental et DR)

Le 15 juin : Tir 3D à PREAUX

Bonne saison sportive à tous.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Commission sportive Patrice CHARLET

Conformément à la dernière réunion du 10/01/14 du Comité Directeur, la proposition adoptée par les membres du CD est présentée pour validation à l'A.G.O. Cette proposition a pour but d'éviter les « non vus » sur le championnat sélectif du CD Salle.

Rappel de la proposition adoptée par le Comité Directeur du 10/01/2014 :

La préinscription étant un acte volontaire cela implique de facto pour l'archer sélectionné en plus de sa participation au Championnat CD Salle, le règlement du prix de l'engagement auprès de l'organisateur par l'archer sélectionné ou de son club, même si il est absent le jour du Championnat salle du CD. Tout archer ne respectant pas ces règles s'exclue d'une future sélection au Chpt salle du CD.

Si l'engagement n'est pas réglé le jour du Championnat l'archer sélectionné présent devra s'acquitter du paiement de sa participation sous réserve de se voir refuser l'accès « au pas de tir ».

Un archer sélectionné et absent le jour du Championnat salle du CD s'exclue d'une future sélection au Chpt salle du CD.

Propositions adoptée à l'unanimité par les représentants des clubs présents.

RAPPORT FINANCIER Chantal MAMICH

Stéphane PETTE présente les comptes de la saison 2012/2013 suivant les documents remis à chaque représentant au début de l'assemblée générale (Cf. Annexe 1)

Total des recettes : 35 190,94 €

Total des dépenses : 34 978,31 €

Soit un compte de résultat positif de : 212,63 €

Bilan au 31/12/2013.

Société Générale : 14 019,89 €

Livret : 9 612,22 €

Chèques à encaisser : 1 115,00 €

Total = 24 747,11 €

Capital : 22 730,14 €

Chèques non débités : 1 804,34 €

Résultat saison 2012/2013 : 212,63 €

Total = 24 747,11 €

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES Stéphane PETTE

Stéphane PETTE nous donne lecture de son rapport. Les comptes du CD76 sont fiables et respectent les normes comptables des associations. Il invite les représentants des clubs à valider le bilan présenté (Cf. Annexe 2).

QUITUS AU TRESORIER

Suite au rapport de Stéphane PETTE, les représentants des clubs adoptent à l'unanimité les comptes du CD76 et quitus est donné à la trésorière.

BUDGET PREVISIONNEL

Chantal MAMICH présente le budget prévisionnel pour l'année 2014. Celui-ci est adopté à l'unanimité (Cf. Annexe 3).



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COTISATION ET MONTANTS DES LICENCES

Conformément au PV de la dernière réunion du 10/01/14 du Comité Directeur, les trois propositions adoptées sont présentées aux délégués présents pour validation.

- Abandon du pourcentage pour revenir à une augmentation décidée et votée pendant les AGO du CD.
- Proposition d'augmentation de 0,25 € des licences jeunes pour la saison 2014/2015.
- Proposition d'augmentation de 0,50 € des licences adultes pour la saison 2014/2015.

Résultat des votes :

- Proposition n°1 adoptée (Abandon du pourcentage) : 23 pour, 2 abstentions.
- Proposition n° 2 rejetée (Licences jeunes) : 21 contres, 2 pour, 2 abstentions.
- Proposition n° 3 rejetée (Licences adultes) : 19 contres, 4 pour, 2 abstentions.

RECOMPENSES DES ARCHERS MEDAILLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2013

Le Président adresse ses félicitations aux archers médaillés dans les différents championnats de France. Il félicite particulièrement Mme Brigitte DUBOC, des Archers Sottevillais, pour son titre de Championne du monde en Handisport.

Médaille d'Or :

Déborah RENAULT (2), Lauréna VILLARD, Michèle ELARD, Joëlle GOURET (2), Brigitte DUBOC, Loïc THIEBAUT, Laurent DUPONT, Philippe BERGUIN, Nicolas DULIN, Romain PIQUET, Vincent HERENT

Médaille d'Argent :

Lauréna VILLARD, Déborah RENAULT, Amélie TOULLEC, Catherine HECKER, Zoé CHAOUCE, Pierre-Luc BILLIEZ (2), Paul MIQUIGNON, Samuel JANSSELINE.

Médaille de Bronze :

Elisa BLONDEL, Marie VINCENT, Pierre BUREAU, Loïc THIEBAUT, Laurent DUPONT

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- ARBITRE :
 - Début de la session de formation le 1^{er} mars il est encore possible de s'inscrire.
 - Question de S. Pette concernant le recyclage des « arbitres en sommeils ». Il trouve la remise à niveau trop lourde et demande au Responsable arbitre et au Président de Ligue de faire remonter sa remarque à la CNA
 - En réponse à la demande d'un arbitre, il n'est pas prévu de récompense à « l'arbitrage », hormis les défraiements prévus par la CNA
- Manifestation « Robin des bois » :
 - Un des archers bénévoles lors du passage de la tournée au Zénith de Rouen, demande si il est possible que le CD76 participe à des actions de promotion du tir à l'arc. Le Président précise qu'il ne voit pas d'inconvénients à développer ce genre d'animation à chaque fois qu'il recevra une proposition.
- CNDS :
 - Début de la campagne annuelle, les projets financés maintenant devront être au minima à 1 500€ pour être retenus. Pour tout renseignement contacter Mr Dominique PAOLSI référent local
- Le club de Bracquemont-Belleville a proposé d'organiser le Challenge salle du CD 2015, proposition retenue
- Le club de Grand Couronne a proposé d'organiser le Championnat Salle du CD, proposition retenue
- Le Président propose à l'assemblée de représenter le CD à l'AG de la Fédération, proposition retenue



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DU CD 76

Le Président demande à l'Assemblée si un club est candidat pour l'organisation de la prochaine A.G.O du CD 76. Le représentant du club de BIHOREL propose la candidature de son club, étant le seul candidat, l'AGO 2015 aura lieu à BIHOREL le 07 février 2015.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 17h15

Le Président

Le Secrétaire Générale

Annexe 1

Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime
Compte de résultat 2013

Recettes		Dépenses	
subvention département 76	6 654,00 €	concours et championnats	7 004,81 €
CNDS	4 224,00 €	commission jeunes et sportive	7 091,42 €
FFTA licences	11 006,00 €	commission formation recyclage	4 740,65 €
		frais administratifs	221,57 €
		frais de fonctionnement	345,94 €
location chronotir	805,00 €	frais réunion crjs	922,80 €
participation préfilière jeunes	1 950,00 €	achat chronotir	3 980,00 €
remboursement ligue pour tablettes	735,00 €	déplacements mission	1 945,01 €
polos arbitres supplémentaires	100,00 €	frais bancaires	173,00 €
chèques non levés exercices précédents	65,00 €	cotisation CDOS	114,50 €
intérêts	357,94 €	promotion CD 76	69,36 €
reprise de charge constatées d'avance	2 294,00 €	reprise sur provisions	1 300,00 €
Bénévolat	7 000,00 €	Bénévolat	7 000,00 €
		frais postaux	69,60 €
total recettes	35 190,94 €	total dépenses	34 978,66 €
compte de résultat :		212,28 €	

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée lors de votre Assemblée Générale d'Yvetot le 9 février 2013, je vous présente le rapport relatif à l'exercice du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime – CD 76, clos au 31 décembre 2013.

Votre trésorier a mis à ma disposition l'ensemble des documents nécessaires à la vérification des comptes, à savoir :

- Le grand livre
- La balance globale provisoire
- Les justificatifs de dépenses et de recettes
- Le suivi mensuel des comptes bancaires
- Le compte de résultat de l'exercice 2013
- Le budget prévisionnel 2014

A l'issue de ces contrôles, je suis en mesure de produire l'attestation ci-après.

Je soussigné Stéphane PETTE, vérificateur aux comptes du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime – CD 76, nommé par l'AG du 9 février 2013, déclare par la présente avoir procédé aux vérifications d'usages sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Je certifie que les comptes annuels sont sincères et véritables et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du CD 76.

Fait à Paris le 7 février 2013 pour valoir ce que de droit.



Annexe 3

Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime Budget prévisionnel 2014

Recettes		Dépenses	
subvention département 76	6 500,00 €	concours et championnats	7 000,00 €
CNDS	4 400,00 €	commission jeunes et sportive	7 000,00 €
FFTA licences	11 200,00 €	commission formation recyclage	5 000,00 €
participation aux stages	200,00 €		
location chronotir	700,00 €	promotion du CD76	800,00 €
		frais fonctionnement	400,00 €
		frais réunion crjs	1 000,00 €
		déplacements mission	2 000,00 €
		frais bancaires	200,00 €
		cotisation CDOS	100,00 €
participation préfilère jeunes	1 000,00 €	remboursement préfilère jeunes	400,00 €
		frais postaux	100,00 €
bénévolat	7 000,00 €	bénévolat	7 000,00 €
total recettes	31 000,00 €	total dépenses	31 000,00 €